

Bruxelles, le 11 septembre 2020 (OR. en)

10497/2/20 REV 2 OJ CRP2 33

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (2e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles 9 et 11 septembre 2020 (10:00, 15:00)

### Format 1+2

1. Adoption de l'ordre du jour Approbation des points "I" figurant en annexe

### Points avec débat (II)

## MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 (10:00)

### Affaires générales

- 2. Préparation de la session du Conseil des affaires générales du 22 septembre 2020
  - a) Préparation du Conseil européen extraordinaire des 24 et 25 septembre 2020:
     orientations Échange de vues

10493/20

# Affaires étrangères

3. Vidéoconférence des dirigeants UE-CHINE État d'avancement

## Affaires générales

- 2. Préparation de la session du Conseil des affaires générales du 22 septembre 2020
  - b) État de droit en Pologne / Article 7, paragraphe 1, du TUE (proposition motivée) État d'avancement
  - c) Valeurs de l'Union en Hongrie / Article 7, paragraphe 1, du TUE (proposition motivée) État d'avancement
  - d) Cadre financier pluriannuel 2021-2027 et plan de relance Informations communiquées par la présidence
  - e) Autres points en rapport avec la session du Conseil

### Affaires économiques et financières

4. Position du Conseil sur le projet de budget pour l'exercice 2021 SC 10378/20 + ADD 1-5

### Affaires générales

5. Facilité pour la reprise et la résilience Informations communiquées par la Commission

Divers

## **VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 (15:00)**

## Affaires générales

- 2. Préparation de la session du Conseil des affaires générales du 22 septembre 2020
  - f) Covid-19 coordination de l'UE<sup>1</sup> *Échange de vues*

# Affaires générales

6. Sécurité de la vidéoconférence au Conseil *Orientations pour la suite des travaux* 

10502/20 R-UE 10503/20 R-UE

Divers

10497/2/20 REV 2 3 GIP.1 FR

À titre exceptionnel, en présence des États associés à l'espace Schengen

## Points sans débat (I)

### **MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020**

### Affaires économiques et financières

7. Position du Conseil sur le PBR n° 8/2020: augmentation des crédits de paiement en faveur de l'ESI pour financer la stratégie concernant les vaccins contre la Covid-19 et en faveur des retombées de la CRII+



Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

## Affaires étrangères

8. Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord-cadre entre l'Union européenne et les Nations unies pour la fourniture d'un soutien mutuel dans le cadre de leurs missions et opérations respectives sur le terrain Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

8337/20 7714/20 + COR 1 7715/20 + COR 1 CORLX

9. Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République centrafricaine - transposition des mesures décidées par les Nations unies *Adoption* 

10445/20 10166/20 10172/20 CORLX

10. Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

10408/20 9721/20 9723/20 CORLX

11. Rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive (2019)

\*Approbation\*

7790/20 7789/20 + ADD 1-2 CONOP

12. Quatre déclarations du Forum régional de l'ASEAN (FRA)

Approbation

Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

10426/20 COASI

### Actes délégués ou actes d'exécution

### Affaires économiques et financières

13. Actes délégués complétant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil (le règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR))

10342/20 EF

a) Règlement délégué de la Commission du 14.7.2020 complétant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les frais facturés par l'Autorité européennes des marchés financiers aux contreparties centrales établies dans un pays tiers

9648/20 EF

b) Règlement délégué de la Commission du 14.7.2020 complétant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les critères dont l'AEMF devrait tenir compte pour déterminer si une contrepartie centrale établie dans un pays tiers présente une importance systémique ou est susceptible de présenter à l'avenir une importance systémique pour la stabilité financière de l'Union ou d'un ou de plusieurs de ses États membres

9651/20 EF

c) Règlement délégué de la Commission du 14.7.2020 complétant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les éléments minimaux à évaluer par l'AEMF lors de l'évaluation des demandes de conformité comparable présentées par des contreparties centrales de pays tiers, ainsi que les modalités et conditions de cette évaluation

9657/20 + ADD 1 EF

Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

#### **Transports**

14. Règlement arrêtant des mesures pour un marché ferroviaire durable compte tenu de la pandémie de COVID-19

Mandat de négociation avec le Parlement européen



10401/20 TRANS

10497/2/20 REV 2

GIP.1 FF

15. État de préparation dans le domaine de la sécurité ferroviaire à la fin de la période de transition entre l'Union européenne et le Royaume-Uni



- a) Décision habilitant la France à négocier avec le Royaume-Uni certains aspects de la gestion du tunnel sous la Manche
- b) Règlement modifiant la directive (UE) 2016/798, en ce qui concerne l'application des règles de sécurité et d'interopérabilité ferroviaires sur la liaison fixe transmanche

Mandat de négociation avec le Parlement européen

## **VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020**

### Affaires étrangères

Nouveau point

23. Sélection du directeur général de l'OMC

\*Approbation\*

10645/20

WTO

• Première lecture

S Procédure législative spéciale

Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)

Sur la base d'une proposition de la Commission

R-UE Document classifié RESTREINT UE/EU RESTRICTED

10497/2/20 REV 2